



La marque « Qualiopi » vise à attester de la qualité du processus mis en œuvre par les prestataires d'actions concourant au développement des compétences et permettre une plus grande lisibilité de l'offre de formation auprès des entreprises et des usagers.

« Qualiopi » s'inscrit dans une logique d'amélioration et d'assurance de la qualité des formations professionnelles, en contrepartie des financements publics et mutualisés. Une première avancée avait été faite avec le référencement Datadock. La loi du 5 septembre 2018 va donc plus loin, en prévoyant la certification « Qualiopi » comme véritable démarche qualité.

Au 1er janvier 2022, la certification qualité est obligatoire pour tous les prestataires d'actions concourant au développement des compétences qui souhaitent accéder aux fonds publics et mutualisés.

La marque « Qualiopi » concerne donc tous les prestataires, y compris les formateurs indépendants, dispensant des actions de formation, en particulier. Sans la certification, ils ne peuvent pas solliciter les financements publics et mutualisés de la formation professionnelle : Pôle emploi, OPCO, Région, Agefiph....

La marque « Qualiopi » est délivrée par des organismes certificateurs accrédités ou autorisés par le Comité français d'accréditation (Cofrac) sur la base du référentiel national qualité.

Ce référentiel est organisé autour de 7 critères qualité, dont les 6 critères Datadock et un nouveau, sur l'environnement socio-économique, le handicap et la sous-traitance. 32 indicateurs viennent compléter les 21 existants dans Datadock. Pour chacun des 7 critères, le référentiel précise les indicateurs à mettre en œuvre, en fonction de la catégorie d'action concernée (action de formation, bilan de compétence, VAE, formation par apprentissage). Pour Qualiopi, le responsable de l'organisme doit apporter des preuves pour chaque indicateur, le CV des formateurs, par exemple. Le référencement Datadock se contentait d'attestations déclaratives, uniquement.

Contrairement à Datadock, gratuit, la certification à la marque « Qualiopi » est payante et est à la charge du prestataire de formation. Elle est valable pendant 3 ans et doit ensuite être renouvelée entièrement.

Ce référencement Qualiopi vous assure de notre volonté d'excellence dans la qualité des formations au service de vos salariés.

Notre organisme de formation est agréé sous le numéro 22600287860.

